

document

Grèce : les dirigeants de la zone euro parviennent à un accord pour sauver la Grèce

(lemonde.fr)

21.07.2011

Les dirigeants de la zone euro sont parvenus à un accord, jeudi 20 juillet en début de soirée, sur un nouveau plan d'aide pour la Grèce. D'un montant de 158 milliards d'euros, il comporte plusieurs mesures, souvent techniques, allant de l'allègement de la dette à des nouveaux outils pour le Fonds de secours de l'Union monétaire.

Après des semaines de tergiversations, le couple franco-allemand a débloqué la situation dans la zone euro en se mettant d'accord mercredi soir sur les moyens d'aider la Grèce. Le compromis entre Paris et Berlin a servi de base à l'accord.

- **Les mesures prévues par l'accord**

- **Nouveau plan d'aide à la Grèce** : après les prêts de 110 milliards d'euros sur trois ans octroyés en mai 2010 à la Grèce par la zone euro et le Fonds monétaire international, une nouvelle aide va lui être accordée, pour un montant de 158 milliards d'euros. Ce nouveau prêt sera financé à hauteur de 109 milliards par l'Europe et le FMI.

- **Conditions des prêts assouplies** : la zone euro allonge de sept ans et demi à quinze ans au minimum la durée de ses prêts aux pays en difficulté comme la Grèce, l'Irlande et le Portugal. Parallèlement, le taux d'intérêt qui leur est demandé en échange de l'aide sera réduit, de 4,5 % à 3,5 %, ce qui diminuera la charge de la dette.

- **Contribution des créanciers privés** : les créanciers privés de la Grèce (banques, assurances, fonds de pension...) vont aussi participer à l'effort. Une certaine confusion règne autour de la durée de l'effort que devra consentir le secteur privé. Lors de sa conférence de presse, Nicolas Sarkozy a évoqué un prêt de 135 milliards sur trente ans. Mais l'Institut de la finance internationale, une association de banques, a pour sa part indiqué que les banques créancières de la Grèce apporteraient 135 milliards entre 2011 et 2020. Sur ces 135 milliards, 54 seront versés d'ici à 2014, a précisé l'association. 37 milliards d'euros viendront d'une "*contribution volontaire*" des banques créancières, tandis que 12 milliards d'euros consisteront en un rachat de dette sur le marché.

- **Un fonds de secours plus efficace** : le Fonds européen de stabilité financière (FESF), ce fonds de secours de la zone euro mis en place en 2010 et qui a déjà servi à prêter de l'argent à l'Irlande et au Portugal, va voir son champ d'action élargi. Si la Banque centrale européenne constate des "*circonstances exceptionnelles*" et que les Etats membres donnent leur accord unanime, le fonds pourra acheter de la dette publique de pays en difficulté sur le marché obligataire secondaire, là où les investisseurs s'échangent les titres après leur première émission.

Le FESF pourra aussi, sous conditions, accorder aux Etats des lignes de crédit préventives comme le fait le FMI, ou prêter de l'argent à des pays, y compris s'ils n'ont pas fait appel à un plan d'aide, pour qu'ils recapitalisent leurs banques.

Autant de mesures visant à soulager ces trois pays et à éviter une contagion de la crise à des pays les plus fragiles de la zone euro ou aux plus endettés, comme l'Italie. Une telle contagion signerait probablement l'arrêt de mort de l'Union monétaire, dans sa forme actuelle en tout cas.

- **Des propositions pour améliorer la gouvernance de la zone** : Nicolas Sarkozy a annoncé qu'il ferait *"avant la fin de l'été"* des propositions pour améliorer la gouvernance de la zone euro avec la chancelière allemande, Angela Merkel, alors que des voix s'élèvent pour réclamer que la zone euro évolue vers une gestion plus fédérale de sa monnaie. Pour Nicolas Sarkozy, l'Union européenne a décidé de créer l'amorce d'un Fonds monétaire européen.

- **Le risque d'un défaut de paiement**

Les solutions envisagées risquent toutefois de déboucher sur un défaut de paiement de la Grèce, brisant ainsi un tabou au sein de l'Union monétaire, avaient indiqué plus tôt dans la journée les dirigeants européens.

Le président de la BCE, Jean-Claude Trichet, a indiqué, jeudi soir, que ce nouveau plan d'aide n'entraînerait pas un *"événement de crédit"*. Il n'a toutefois pas exclu un défaut de paiement partiel du pays. Un *"événement de crédit"* survient lorsqu'un pays est dans une situation telle de défaut de paiement que cela entraîne l'activation de contrats d'assurance contre le risque de défaillance de pays, notamment, appelés *"credit default swap"* (CDS). Ce scénario est susceptible de provoquer un engrenage à haut risque sur le marché de la dette de la zone euro.